



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 319 et 320)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 septembre 2022, le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2023 comme suit :

Calendrier 2023 Séances ordinaires du conseil Le deuxième* mardi du mois à 19 h 30	
<ul style="list-style-type: none">• 24 janvier (*quatrième mardi)• 14 février• 14 mars• 11 avril• 9 mai• 13 juin	<ul style="list-style-type: none">• 11 juillet• 22 août (*quatrième mardi)• 12 septembre• 10 octobre• 14 novembre• 12 décembre

Donné à L'Île-Perrot, ce 14 septembre 2022.

(Original signé)

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Directrice des affaires juridiques et greffière